

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

## DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

23 NOVEMBRE 2023



Délibération n°DB23.262

Séance du 23 novembre 2023

Date de convocation du conseil :  
16 novembre 2023Nombre de délégués en exercice :  
104 titulaires et 29 suppléants

Quorum : 53

Le Président de la communauté d'agglomération certifie que la présente délibération a été transmise au représentant de l'Etat le :

Et que celle-ci a été affichée à la porte du siège de la communauté, à Roissy-en-France le :

Monsieur le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours gracieux dans un délai de deux mois adressé au Président ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.

L'an 2023, le 23 novembre à 18 h 30, le conseil communautaire légalement convoqué le 16 novembre 2023, s'est réuni au siège - 6 bis avenue Charles de Gaulle 95700 Roissy-en-France, sous la Présidence de Monsieur Pascal DOLL, Président de séance.

**Présents :** Pascal DOLL, Maria ALVES, Alain AUBRY, Daniel AUGUSTE, Pascal BACHELET, Pierre BARROS, Abdellah BENOURET, Jérôme BERTIN, Martine BIDEL, Mufit BIRINCI, Jean-Pierre BLAZY, Frédéric BOUCHE, Severine BOUGEAULT, Séverine BROUET-HUET, Michèle CALIX, Christiane CHEVAUCHE, Fabrice CUYERS, Catherine DELPRAT, Sori DEMBELE, Caroline DIGARD, Djida DJALALLI-TECHTACH, Daniel DOMETZ, Marie-Annick DUPRE, Yacine ELBOUGA, Claude FERNANDEZ-VELIZ, Isabelle GAUTIER, Patrice GEBAUER, Jean-Claude GENIES, Pascal GIACOMEL, Gilles GOURDON, Laure GREUZAT, Gabriel GREZE, Didier GUEVEL, Patrick HADDAD, Daniel HAQUIN, Françoise HENNEBELLE, Benoît JIMENEZ, Laetitia KILINC, Dominique KUDLA, Madeleine LATOUR, Jean-Charles LAVILLE, Annick L'OLLIVIER LANGLADE, Daniel LOTAUT, Francis MALLARD, Maurice MAQUIN, Joël MARION, Jean-Louis MARSAC, Frédéric MOIZARD, Michel MOUTON, Michèle PELABERE, Eric PLASMANS, Laurent PRUGNEAU, Roland PY, Corinne QUERET, Saïd RAHMANI, Micheline RIVET, Adeline ROLDAO, Adiparamesvary SADASIVAM, Tutem SAHINDAL-DENIZ, Philippe SELOSSE, Charles SOUFIR, André SPECQ, Gérard STEMMER, Eddy THOREAU, Claude TIBI, Antoni YALAP, Abdelwahab ZIGHA

**Suppléants :** Bernard CORNEILLE représenté par DIDIER Viviane, Frédéric DIDIER représenté par BUCHET Véronique

**Pouvoirs :** Manuel ALVAREZ a donné pouvoir à Marie-Annick DUPRE, Charlotte BLANDIOT-FARIDE a donné pouvoir à Laure GREUZAT, Marwan CHAMAKHI a donné pouvoir à Severine BOUGEAULT, Mariam CISSE-DOUCOURE a donné pouvoir à Jean-Louis MARSAC, Valérie GAILLOT a donné pouvoir à Eddy THOREAU, Jacqueline HAESINGER a donné pouvoir à Pierre BARROS, Eric JOURNAUX a donné pouvoir à Alain AUBRY, Alexandre KARACADAG a donné pouvoir à Mufit BIRINCI, Jean-Jacques KRYS a donné pouvoir à Maurice MAQUIN, Marie-Claude LALLIAUD a donné pouvoir à Tutem SAHINDAL-DENIZ, Jocelyne MAYOL a donné pouvoir à Annick L'OLLIVIER LANGLADE, Yves MURRU a donné pouvoir à Martine BIDEL, Benoît PENEZ a donné pouvoir à Pascal GIACOMEL, Bernard RIGALT a donné pouvoir à Michel MOUTON, Jean-Luc SERVIERES a donné pouvoir à Séverine BROUET-HUET, Franck SUREAU a donné pouvoir à Joël MARION, Hervé TOUGUET a donné pouvoir à Jean-Claude GENIES, Sonia YEMBOU a donné pouvoir à Christiane CHEVAUCHE

**Adeline ROLDAO est désignée en qualité de secrétaire de séance.**

**Désignation des représentants de la communauté d'agglomération Roissy Pays de France au sein de l'assemblée générale du Groupement d'Intérêt Public Roissy Meaux Aéroport (GIP RMA)**

## Délibération n° DB23.262

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu les articles 98 et suivants de la loi n° 2011-525 du 17 Mai 2011 relative à la simplification et à l'amélioration de la qualité du droit, et ses décrets d'application ;

Vu les statuts de la communauté d'agglomération Roissy Pays de France ;

Vu la délibération du conseil communautaire n° 18.027 du 5 avril 2018 portant adhésion de la communauté d'agglomération Roissy Pays de France au groupement d'intérêt public "Inter-Scot pour le développement de nos territoires" dénommé depuis Groupement d'Intérêt Public Roissy Meaux Aéroport (GIP RMA) ;

Vu la convention constitutive du Groupement d'Intérêt Public Roissy Meaux Aéroport modifiée en Assemblée Générale du 2 Juin 2023 par délibération n° GIP 01 AG 020623 ;

Vu l'arrêté préfectoral n° IDF-2023-10-12-00001 du 12 octobre 2023 approuvant l'avenant 6 et les modifications précisées dans la convention constitutive du GIP RMA ;

Vu l'article 16 de la convention constitutive du GIP RMA précisant que le Président de l'EPCI est membre de droit ;

Vu la modification du nombre de représentants pour la communauté d'agglomération Roissy Pays de France porté à 12 membres ;

Considérant qu'en application de l'article L. 2121-21 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin ;

Considérant que ces dispositions s'appliquent aux établissements publics de coopération intercommunale et donc à la communauté d'agglomération au titre de l'article L. 5211-1 du CGCT ;

Considérant la décision à l'unanimité du conseil communautaire de ne pas procéder à la nomination au scrutin secret des représentants de la communauté d'agglomération au sein de l'assemblée générale du Groupement d'Intérêt Public Roissy Meaux Aéroport (GIP RMA) ;

Entendu le rapport du Président ;

Sur proposition du Président ;

### ***Le conseil délibère, et*** **A L'UNANIMITE**

1°) nomme en qualité de représentants de la communauté d'agglomération Roissy Pays de France à l'Assemblée Générale du Groupement d'Intérêt Public Roissy Meaux Aéroport (GIP RMA) :

| TITULAIRES                    | SUPPLEANTS                  |
|-------------------------------|-----------------------------|
| Monsieur Frédéric BOUCHE      | Monsieur Benoit PENEZ       |
| Monsieur Alain AUBRY          | Madame Madeleine LATOUR     |
| Madame Adeline ROLDAO-MARTINS | Monsieur Abdellah BENOUARET |
| Monsieur Jean-Claude GENIES   | Monsieur Jean-Luc SERVIERES |
| Monsieur Daniel HAQUIN        | Madame Maria ALVES          |
| Monsieur Daniel DOMETZ        | Monsieur Patrice GEBAUER    |
| Monsieur Michel MOUTON        | Monsieur Fabrice CUYPERS    |
| Monsieur Antoni YALAP         | Monsieur Pascal GIACOMEL    |

**Délibération n° DB23.262**

|                          |                             |
|--------------------------|-----------------------------|
| Monsieur Yacine EL BOUGA | Monsieur Didier GUEVEL      |
| Madame Michèle CALIX     | Madame Isabelle GAUTIER     |
| Monsieur Daniel AUGUSTE  | Monsieur Frédéric MOIZARD   |
| Monsieur Eddy THOREAU    | Madame Tutem SAHINDAL-DENIZ |

2°) dit que le Président de la communauté d'agglomération est membre de droit de l'assemblée générale du GIP RMA ;

3°) dit que la présente délibération sera notifiée au Président du GIP RMA ;

4°) charge le Président ou toute personne habilitée par lui, d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le secrétaire



Le Président

